



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 12/02/2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

**NEXITY FONCIER CONSEIL**

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Rue de la Zone Artisanale du Serroir du Haut

54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

**Objet :** Dossier de déclaration concernant l'aménagement du lotissement Saint-Vincent – gestion des eaux pluviales - à Contz-les-Bains

Accord avant délai de 2 mois

**Réf :** RD-MO-ASPE-L9  
57-2018-00416

Madame,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

**Aménagement du lotissement Saint-Vincent – gestion des eaux pluviales**

**à Contz-les-Bains**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 24 octobre 2018, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de CONTZ-LES-BAINS où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

**Copie pour information :**

**Copie pour information :**

Atelier d'Architecture Elodie WININGER  
22 Rue Dupont des Loges – 57000 METZ

ICR VRD  
4A Rue des Jardins – 57300 MONDELANGE

Mairie de Contz-Les-Bains  
24A Rue du Pressoir - 57480 Contz-Les-Bains